

CRP BEAUVOIR

Compte rendu de réunion

Date du CR :	29/11/2016
Date de la réunion :	24/11/2016
Diffusion :	Etablissement/Direction Siège
Nom du rédacteur :	C. L
Présents :	O. [nom] IS, Direction F. [nom] KE [nom] – Responsable des Ressources Humaines C. [nom] al E [nom] – délégué titulaire collège cadre, candidat libre V. [nom] [nom] B [nom] – déléguée titulaire collège employé, candidate libre P. [nom] LE [nom] – délégué suppléant collège cadre, candidat libre
Absents et excusés :	M. [nom] a D [nom] – déléguée suppléante collège employé, candidate libre
Intitulé :	Compte rendu de la délégation du personnel

Questions DP du mois de NOVEMBRE 2016

1. La cour des comptes est intervenue du 14 au 17 novembre 2016, a-t-on déjà un retour ?

La Direction n'a pas encore le rapport définitif. Il faut attendre le passage en instance avant qu'elle puisse communiquer à ce sujet. Néanmoins, l'impression générale est que ça c'est bien passé.

2. Le CPOM MS 2017-2021 a-t-il été signé en novembre 2016 ? Si oui est-il consultable ?

Le CPOM n'est pas consultable tant qu'il n'est pas passé aux instances.

Il n'y a pas de surprise sur la dotation globale avec un objectif d'activité à 90%.

Les objectifs principaux pour Beauvoir sont :

accueillir de jeunes handicapés, accueillir des FLE de droit commun, développer le E-learning.

Objectif également de réduire le coût à la place pour passer de 37.000 à 33.000 euros (d'où le non remplacement de certains départs à la retraite).

3. Peut-on avoir un retour suite à l'inspection CHSCT du 21 novembre 2016 ?

La Direction n'a pas encore le compte rendu de la visite, mais donne les éléments suivants :

Cuisine : achat d'escabeau et changement des anti-moustiques.

Le téléphone est hors service dans la salle de repos.

Attention aux connexions internet des stagiaires.

Revoir le centre de ressources.

Concevoir un projet de rénovation du labo.

Tél. : 01 60 79 51 00

Fax : 01 60 77 14 09

- 4. Malgré plusieurs relances (Service R.H., Direction, Siège) un cadre n'a toujours pas obtenu de régularisation de cotisations sur ses salaires d'octobre à décembre 2015. Quand ce cadre va-t-il obtenir une réponse et à quelle date cette régularisation va-t-elle être effective ?**

Il n'y a pas d'échéance précise. Le dossier est entre les mains du service comptabilité actuellement.

L'année 2016 a été régularisée. La difficulté du dossier se trouve sur la rétroactivité pour 2015.

- 5. Avez-vous un prévisionnel des départs en retraite pour les six premiers mois de l'année 2017 ? Quelles actions sont entreprises pour pallier à ces départs ?**

Au 30/06 3 départs prévisionnels :

- Responsable Qualité : actuellement sous mandat et déjà remplacée depuis très longtemps
- ASH : une société extérieure reprendra ses tâches.
- IDE : la Direction demandera le remplacement à 100%.

- 6. Combien de CDD ont-ils été créés depuis le début de l'année 2016 ?**

Service	Nombre de CDD
Sécurité	28
Maintenance	1
Restauration	1 CEA + 28
Ménage	3
Compta	2
MPS/maintenance	2
Insertion	1
FLE	1
TL	5

Le volume paraît important, mais il s'agit essentiellement de remplacements.

7. Le nouveau chargé de relations entreprises n'intervient qu'à temps partiel. Qu'advient-il du temps dédié par son prédécesseur pour la partie insertion ?

Le CRE prend en charge les relations entreprises des SAMS et des TL.

Il est fait appel à des intervenants extérieurs pour la rédaction de CV et lettres et pour les réseaux sociaux.

La chargée d'insertion s'occupe des EAA, FLE et MAN.

8. Certains salariés s'étonnent d'avoir reçu une convocation seulement quinze jours avant, pour une formation sur deux jours (5 et 6/12/2016). Outre la pertinence du programme qui ne semble pas être adaptée en totalité car certains formateurs enseignent depuis de nombreuses années deux des objectifs proposés, cette formation est-elle pour autant obligatoire ? Sur quels critères ont été choisis les professionnels ?

Contexte : c'est une formation financée par des CNR de 2015. Les dates ont été communiquées pour décembre pour essayer de la réaliser cette année. Si les professionnels ne peuvent pas se libérer, elle sera reportée en 2017.

Cette formation sur le thème des écrits professionnels a essentiellement pour objectif de venir en appui et soutien lorsque les équipes sont amenées à rencontrer des difficultés face à des situations de litige avec des stagiaires, d'où l'objectif de rester prudent.

Cette action de formation est proposée dans de nombreux établissements médico sociaux.

La Direction souhaite que l'ensemble de l'équipe réadaptation soit formée.

Le PF 2017 va passer au CE de décembre.

Suite à la loi de 2014, les prises en charges d'Uniformation sont de plus en plus réduites et il n'y a plus possibilité de bénéficier de CNR. D'où un financement très compliqué maintenant qui nous contraint à revenir au budget initial des 30.000 euros.

Informations des DP :

16/12 : pot et remise des cadeaux de fin d'année du CE à 14h30

Informations de la Direction :

22/12 : repas du personnel

Le service RH va prochainement diffuser un message concernant la clôture des comptes comme chaque année.

Une note de service va être diffusée concernant l'alcool dans l'établissement.

Prochaine réunion DP : 13 décembre 10h